



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-518**

Séance publique du

10 novembre 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20161110- lmc1100067-DE-1-1
Date de signature : 14/11/2016
Date de réception : lundi 14 novembre 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL- PARKING ROTONDE - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003-RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2015

Le 10 novembre 2016 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 04/11/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Eric CHEVALIER, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Claude MAINA à Madame Liliane PIERRON, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Jean-Christophe GROSSI.
Secrétaire : Coralie JAUSSAUD

Eric CHEVALIER donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Urbanisme et Grands Projets
Urbains
Opérations d'aménagement

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 NOVEMBRE 2016

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Eric CHEVALIER

Politique Publique : 06-AMELIORATION DE LA CIRCULATION ET DE LA MOBILITE URBAINE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL- PARKING ROTONDE - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003-RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2015- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Conseil Municipal par délibération N° 2003-1207 en date du 13 octobre 2003, a désigné la SEMEPA comme délégataire pour une construction partielle (1500 places sur 1800), et la gestion globale (1800 places) du parc de stationnement Rotonde.

La convention correspondante a été signée le 24 octobre 2003 et notifiée à la SEMEPA le 5 novembre 2003.

La première tranche de l'ouvrage 300 places a été mise en service le 31 mars 2004, et a été complètement ouvert au public dans le courant du printemps 2007.

La SEMEPA, conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales a transmis à la Ville d'Aix en Provence, le rapport retraçant l'activité pour l'année 2015, liée à l'activité du parking Rotonde.

En conséquence, je vous demande, Mes chers collègues de bien vouloir :

-PRENDRE ACTE du rapport d'activités pour l'exercice 2015 de la Délégation de Service Public du 3 novembre 2003, portant gestion du Parc de Stationnement Rotonde

DL.2016-518 - INFORMATION DU CONSEIL- PARKING ROTONDE - CONVENTION DE
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003-RAPPORT DU DELEGATAIRE
EXERCICE 2015- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 14/11/2016
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
DU PARKING DE LA ROTONDE
A
AIX-EN-PROVENCE**

Contrat du 5 novembre 2003

EXERCICE 2015

**RAPPORT DU CONCESSIONNAIRE AU CONCEDANT
CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI
N° 95-127 DU 8 FEVRIER 1995**

PARKING ROTONDE

Depuis la décision du Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence du 13 octobre 2003, la SEMEPA est attributaire de la délégation de service public du parking Rotonde.

Le contrat signé avec la Ville le 24 octobre 2003 a été notifié à la SEMEPA le 5 novembre 2003.

Il prévoit la gestion d'un premier parc de 300 places situé sous l'îlot « D » de l'opération SEXTIUS MIRABEAU et la construction et la gestion d'un parc de 1 500 places sous l'îlot « A » de la même opération. La réalisation de cet ouvrage situé sur l'emprise de l'ancien parc de surface de la Gare Routière a conduit à la fermeture de celui-ci.

Le parc de l'îlot « D » a été mis en service le 31 mars 2004, le jour même de l'ouverture des commerces de l'îlot « D ». Le parc de 1500 places a été mis en service comme prévu au printemps 2007, très exactement le 4 mai pour les 3 premiers niveaux et le 25 juin pour la totalité. L'ouvrage a fait l'objet d'une Inauguration le 10 juillet.

La négociation avec la Ville d'AIX-EN-PROVENCE a conduit la SEMEPA à verser à celle-ci une redevance de 8 millions d'euros amortie sur la durée de la concession, soit 45 ans.

Le parc a été conçu pour avoir un « effet de porte », permettant de capter les véhicules venant du sud et de l'ouest de la Ville ; ce faisant, les automobilistes ne s'engagent plus sur le boulevard de ceinture et libèrent des places dans les autres parcs de la Ville, déjà confrontés à un fort taux d'occupation.

En raison des difficultés de circulation en centre-ville, la sortie du parking Rotonde rue Lapierre était très perturbée aux heures de pointe en particulier. La situation s'est progressivement améliorée.

Les entrées et sorties de la rue Villevieille ont été inversées en 2013 afin de pouvoir accéder au parking par le boulevard de la République et par le cours Sextius.

A compter de 17h00, et plus particulièrement les samedis, il a parfois fallu 2 heures pour sortir du parking qui ne souffre pourtant d'aucun problème de fonctionnement.

Afin de permettre une sortie plus efficace et rapide du parking, à plusieurs reprises, la Direction a dû prendre les décisions adaptées.

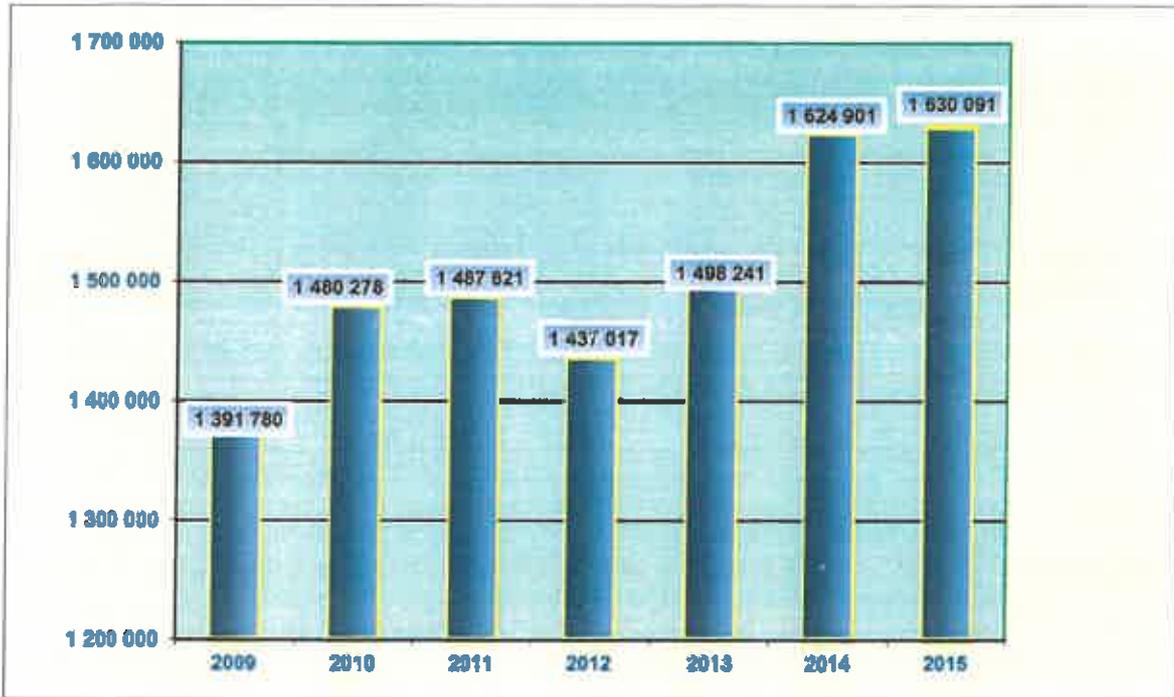
La fréquentation (usagers horaires payants) de cet ouvrage a été la suivante :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
janvier	100 711	108 973	113 171	110 711	109 431	124 088	128 620
février	95 330	100 388	105 568	98 735	97 549	109 674	113 134
mars	101 678	114 715	117 058	115 728	114 248	123 577	124 334
avril	113 082	123 004	123 211	114 853	117 209	129 531	135 431
mai	113 678	122 240	120 716	117 427	123 160	138 256	139 618
juin	119 451	121 875	123 214	119 327	123 089	127 580	136 403
juillet	126 902	136 360	138 455	129 868	130 393	149 236	144 304
août	115 623	125 942	119 812	122 153	138 041	144 474	142 398
septembre	119 695	126 010	121 584	121 379	129 670	137 198	135 241
octobre	123 033	125 572	126 830	120 607	138 203	144 474	139 022
novembre	113 761	120 785	117 239	119 308	125 266	132 472	126 019
décembre	148 836	154 414	160 963	146 921	151 982	164 341	165 567
FREQUENTATION	1 391 780	1 480 278	1 487 821	1 437 017	1 498 241	1 624 901	1 630 091

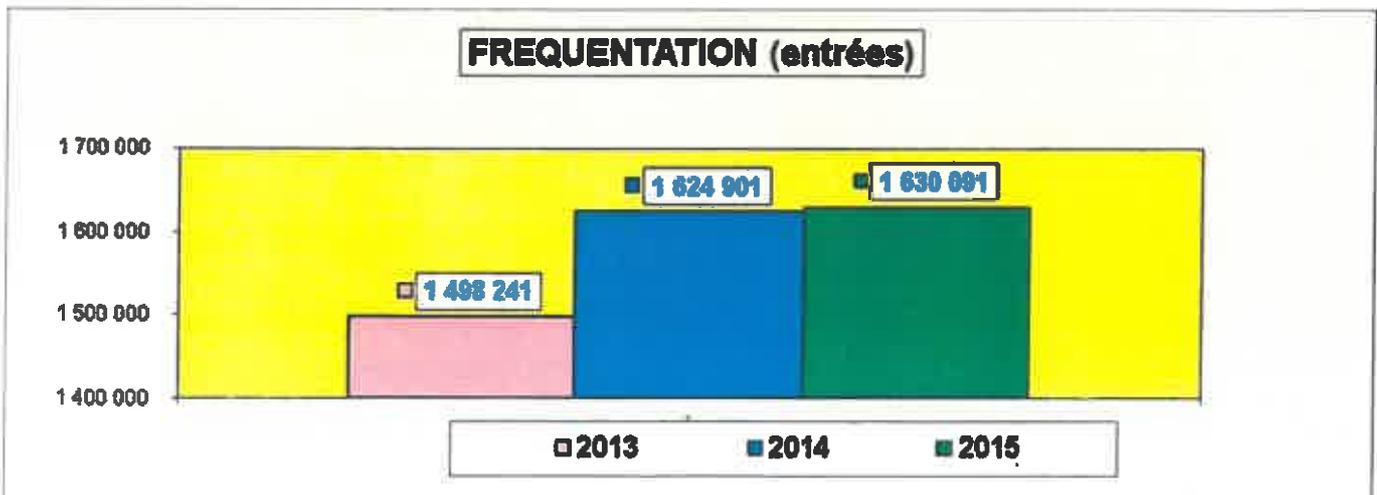
Soit en 2014 un total de **1 630 091** entrées payantes auxquelles il convient d'ajouter 180 704 entrées gratuites de moins d'une ½ heure contre 172 737 en 2014 soit un total de 1 810 795 entrées.

On constate que la fréquentation est en légère augmentation pour l'exercice 2015 par rapport à 2014 (+0.3%) soit en moyenne plus de 4961 usagers par jour (1 810 795 / 365 jours) contre 4925 en 2014.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU PARKING ROTONDE DEPUIS 2009



EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU PARKING ROTONDE SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES



Ce parking est très apprécié par la clientèle pour sa luminosité, le maintien de sa propreté et ses aménagements intérieurs.

Ce parc a été conçu pour avoir un « effet de porte », permettant de capter les véhicules venant du Sud et de l'Ouest de la Ville et il réalise cet objectif.

Ce faisant, les automobilistes ne s'engagent plus sur le boulevard de ceinture et libèrent des places dans les autres parcs de la Ville déjà confrontés à un fort taux d'occupation.

La fréquentation des parcs de stationnement par les usagers horaires s'apprécie en fonction d'un ratio appelé taux de rotation.

Il indique combien de véhicules occupent un même emplacement dans une journée de 24 heures.

Le ticket moyen T.T.C. représente la somme moyenne payée par chaque usager.

ROTONDE	Nombre d'entrées payantes	recette horaire hors taxes	Taux de rotation	ticket moyen hors taxes	ticket moyen ttc
2009	1 391 780	4 130 285 €	2,20	2,97 €	3,55 €
2010	1 480 278	4 440 163 €	2,34	3,00 €	3,59 €
2011	1 487 821	4 663 036 €	2,36	3,13 €	3,74 €
2012	1 437 017	4 789 929 €	2,28	3,33 €	3,99 €
2013	1 498 241	5 102 213 €	2,62	3,41 €	4,07 €
2014	1 624 901	5 451 442 €	3,25	3,35 €	4,03 €
2015	1 630 091	6 527 680 €	3,27	4,00 €	4,81 €

Les tarifs appliqués jusqu'au 30/06/2015 sont ceux fixés par délibération du Conseil Municipal du 9 décembre 2009.

Par délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2011, à compter du 1^{er} juillet 2011, la première heure de nuit a été majorée de 50 centimes, passant ainsi de 1€ à 1.50€.

Conformément à la loi dite « Hamon » N° 2014-344 du 17 mars 2014, en application depuis le 1^{er} juillet 2015, les tarifs des parkings ont dû être reconstruits afin de créer des tranches de tarification au 1/4 heure.

Les tarifs des parkings gérés par la SEMEPA, n'ayant pas été actualisés depuis 2004, mais seulement harmonisés dans la délibération du Conseil Municipal du 09 décembre 2009, et afin de favoriser l'utilisation des transports en communs, conformément aux indications du PDU, il a été procédé à cette occasion, à une augmentation substantielle de ceux-ci.

Les charges fixes ayant bien sûr augmenté en 11 années, cette nouvelle tarification devra permettre à la SEMEPA de rattraper cet écart.

En raison des difficultés de circulation en centre ville, la sortie du parking Rotonde rue Lapierre reste très perturbée aux heures de pointe et notamment pendant les périodes de Noël et de soldes.

Les entrées et sorties de la rue Villevieille ont été inversées afin de pouvoir accéder au parking par le boulevard de la République et par le cours Sextius.

A l'occasion de cette modification, le matériel de péage, avaleurs et distributeurs de tickets, a été doublé aux entrées et aux sorties.

Les sens de circulation dans les étages des niveaux 1 à 3 pour la partie « Rotonde 1500 » et dans tous les étages de l'îlot D « Rotonde 300 » ont été inversés afin d'optimiser et sécuriser le fonctionnement du parc dans son ensemble.

TARIF T.T.C. applicable jusqu'au 30 juin 2015

HORAIRE DE JOUR 8H – 19H

Moins d'une demi-heure	GRATUIT
1 €	35 mn
1€ supplémentaire	+30 mn
1€ supplémentaire	+35 mn
1€ supplémentaire	+40 mn
1€ supplémentaire	+45mn
Par Euro supplémentaire	+50 mn
LA JOURNEE de 24H	15 €uros

HORAIRE DE NUIT 19H – 8H

Moins d'une demi-heure	gratuit
Première heure	1,50 €
Les cinq heures suivantes	1,00 €
Au-delà, jusqu'à 7 heures	1,00 €

ABONNEMENT DE JOUR

Par mois	110 €
Par an	1 210 €

ABONNEMENT DE NUIT

Par mois	30 €
----------	------

ABONNEMENT MOTO

Par trimestre	90 €
---------------	------

AMODIATIONS

30 ans	25 000 €
50 ans	30 000 €

Nouvelle tarification à compter du 1^{er} juillet 2015

TARIFS DE STATIONNEMENT PARKING ROTONDE / ALLÉES PROVENÇALES



TARIFS EN JOURNÉE DE 8H00 À 18H30

- 1^{er} ¼ d'heure → **gratuit**
- 2^{ème} ¼ d'heure → **gratuit**
- le 1^{er} ¼ d'heure suivant → **2 €**
- chacun des 4 ¼ d'heure suivants → **0.60 €**
- chacun des 35 ¼ d'heure suivants → **0.50 €**
- pour 10 heures 30 de stationnement
→ **21.90 €**

TARIFS DE NUIT DE 18H30 À 8H00

- 1^{er} ¼ d'heure → **gratuit**
- 2^{ème} ¼ d'heure → **gratuit**
- le 1^{er} ¼ d'heure suivant → **1.50 €**
- le 2^{ème} ¼ d'heure suivant → **0.50 €**
- chacun des 20 ¼ d'heure suivants → **0.20 €**
- chacun des 30 ¼ d'heure suivants → **0.10 €**
- pour 13 heures 30 de stationnement
→ **9.00 €**

- **24 HEURES DE STATIONNEMENT**
planifiées à → **25€**

Conformément au contrat de délégation de service public, la SEMEPA a pris en charge la mise en place de la signalétique et du contrôle d'accès : barrières d'entrées et de sorties, caisses automatiques... et d'une façon générale tous les frais de mise en service de l'ouvrage.

Cet équipement d'une capacité de plus de 1.000 véhicules est soumis à des règles de sécurité beaucoup plus contraignantes et nécessite, en particulier, la présence permanente de deux personnes dont l'une d'elle est obligatoirement détentrice de la qualification SSIAP1 (service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes). Aussi, le personnel sur place est composé de deux chefs de parc et de 7 agents techniques d'exploitation assistés d'un prestataire de services, de la structure d'exploitation et de gestion ainsi que du service de maintenance composé de 6 personnes dont 3 électriciens.

La SEMEPA a remplacé les véhicules d'intervention et de maintenance par des véhicules 100% électriques. Le parking Rotonde dispose désormais de quatre places de stationnement pour les véhicules électriques, des bornes de recharge (charge lente) étant proposées aux usagers gratuitement.



Le parc bénéficie en outre de la structure d'exploitation existante de la SEMEPA, personnel technique, et de la structure administrative pour la gestion.

En ce qui concerne la qualité du service, il faut noter que les usagers du parc de stationnement bénéficient actuellement :

- ✓ De tarifs horaires pour les stationnements de courte durée.
- ✓ De tarifications horaires de nuit, réduites pour les usagers qui souhaitent utiliser occasionnellement les parkings en horaire de nuit, appelées « forfait soirée » et permettant de stationner de 19 heures à 8 heures pour un prix de 3.50 €.
- ✓ D'un système de « tickets commerçants » par lequel ceux-ci peuvent rembourser à leurs clients, tout ou partie de leur stationnement en centre ville.

Et bénéficient depuis la mise en service de l'îlot « A » :

- ✓ D'abonnements permanents pour les stationnements de longue durée.
- ✓ D'abonnements de nuit pour les habitants du centre ville.

Les usagers peuvent régler leur stationnement au moyen de caisses automatiques, qui acceptent les paiements en pièces de monnaie, en billets de 5, 10, 20 euros et par carte bancaire.

73.23 % des usagers règlent d'ailleurs au moyen de leurs cartes bancaires, le paiement par espèces ne représentant que 21,27 % des recettes horaires.

Le paiement par chèque est également accepté.

Le parc Rotonde est ouvert 24h/24 h et 365 jours par an.

Le parc fait l'objet d'un contrôle par un organisme agréé (SOCOTEC) qui établit un rapport annuel pour l'installation électrique, quinquennal pour les ascenseurs et triennal pour le SSI.

En Mars 2012, le parking ROTONDE, a été soumis au contrôle de la sous-commission départementale de sécurité qui a émis un avis favorable sans réserve, au maintien de l'exploitation de l'ouvrage.

Les installations étant très fortement sollicitées (pollution, température élevée l'été ...) et afin d'optimiser le fonctionnement notamment électrique de nos installations, la SOCOTEC a réalisé un audit « poussé » sur nos installations électriques. Les aménagements et modernisations préconisés de certaines installations ont été effectués durant l'année 2013 et se sont poursuivies en 2014.

Par ailleurs, des contrats de maintenance ont été souscrits, en ce qui concerne les ascenseurs avec une télémaintenance à distance (désincarcération ...), le matériel de péage : entrée-sortie caisse automatique et système central, le système de détection d'incendie, le système de détection des gaz (NO et CO), les systèmes de lutte contre l'incendie, le groupe électrogène, les ascenseurs, les portes automatiques, le système de relevage des eaux de ruissellement et eaux usées, la climatisation, la suppression des postes de contrôle, le système Schick (guidage des places), le système Central Parc et la vidéosurveillance.

Une vigilance accrue a été demandée à la société PROCLAIR, (assurant le nettoyage du parking), pour la propreté et l'absence de débris dans les rails des rideaux pare-flammes afin de garantir le bon fonctionnement de ces équipements assurant un rôle essentiel de sécurité dans le parking.

Enfin, l'accès au parking étant strictement réservé aux usagers, les équipements sont dotés de contrôles vidéo qui permettent d'éviter que d'autres personnes y pénètrent, en particulier les personnes sans abri ne sont pas autorisées à accéder aux parcs de stationnement et n'y accèdent pas.

Quotidiennement, le comportement de certains usagers fortement alcoolisés, ou semblant être sous l'emprise de stupéfiants, nous a amené à mettre en place un maître-chien tous les jours à partir de 11 heures, toutes les nuits de 20h00 à 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Travaux de modernisation amorcés en 2015

- Mise en place de flèches signalétiques lumineuses et clignotantes au niveau -3 afin d'orienter les usagers vers la sortie disponible vers la rue Ville vieille, cette mise en place a facilité les flux de véhicules sortant du parking Rotonde.



- Création d'un local « poubelle » plus pratique et plus propre

- Amélioration de la visibilité des accès piétons et ascenseurs par des rampes lumineuses à LED de couleur verte pour les escaliers et bleue pour les ascenseurs. Ce dispositif a pour but d'orienter plus facilement nos clients vers les sorties en les guidant vers un halo lumineux de couleur.



- Changement du carrelage du hall ainsi que les escaliers de l'accès public desservant le côté Monoprix.



- Changement des dalles de plafond du hall d'attente ascenseur Cézanne et mise en place de systèmes d'éclairage par LED, offrant une plus grande clarté pour cet espace.



Avant

Après

- Afin d'améliorer la sécurité de nos clients, nous avons ajouté 24 caméras de surveillance dans le parking et les espaces piétons ce qui porte à 134 caméras l'équipement de surveillance pour ce parking.



HD CCTV

- Les paiements « sans contact » peuvent être acceptés jusqu' à 20€ ce qui représente une somme suffisante pour régler son stationnement. Cette solution technique sera déployée dans l'ensemble des parkings de la SEMEPA dans l'année 2016.

Elle sera complétée simultanément par l'acceptation des paiements par carte GR ou Total ainsi que du système télépéage Liber-T.



Pour l'ensemble de nos abonnés :

Nous avons reconstruit un nouveau site internet dédié au stationnement dans les 9 parkings de la SEMEPA. Ce site offre une carte interactive avec la position géographique de chaque parc, mais aussi le nombre de places disponibles en direct.

Une fiche descriptive des équipements et des services est disponible pour chaque parking. On y retrouve les tarifs, la capacité et un descriptif de l'ouvrage.

Il permet la diffusion d'information sur notre actualité au travers de la rubrique du même nom.

Un espace « abonnés » est dédié à nos clients dans lequel ils retrouvent leurs factures qui sont dématérialisées et accessibles uniquement sur le site. Cet espace est bien sur privé et sécurisé par des codes choisis par notre clientèle.

Le contrat prévoyant le versement d'une redevance de 8.000.000 d'€uros à la Ville d'Aix-en-Provence, l'investissement total du délégataire est de 40.989.112 €uros. Le règlement de la redevance a été effectué de la façon suivante :

- 1.800.000 €uros au titre de l'exercice 2003
- 1.700.000 €uros au titre de l'exercice 2004,
- 1.600.000 €uros du titre de l'exercice 2005,
- 1.500.000 €uros en 2006,
- le solde, soit 1.400.000 €uros, en 2007.

Cette redevance est amortie sur la durée de la Délégation de Service Public.

Pour assurer ce financement la SEMEPA, après consultation des banques, a contracté auprès de la Société Générale un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 30.000.000 €uros
- Durée : 30 ans
- Taux : 4.21 %

L'emprunt bénéficie de la garantie de la Ville à hauteur de 50%.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice est un bénéfice de 2 717 €uros.



BILAN ACTIF 2015

	Brut	Amt / prov	Net	net N - 1
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations propres	9 638 492	2 480 610	7 157 882	7 255 235
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>247 385</i>	<i>232 942</i>	<i>14 444</i>	<i>33 981</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>9 391 106</i>	<i>2 247 668</i>	<i>7 143 438</i>	<i>7 221 254</i>
- Terrain	1 236 336	0	1 236 336	1 236 336
- Construction	7 184 250	1 609 056	5 575 194	5 731 795
- Installation générale des locaux	581 648	321 993	259 655	220 533
- Matériel de transport	95 486	82 089	13 397	0
- Matériel de bureau et informatique	100 575	82 028	18 547	11 226
- Mobilier de bureau	192 810	152 502	40 309	21 364
Immobilisations mises en concession	80 491 965	11 078 677	69 413 288	70 359 921
<i>Par le concédant</i>	<i>22 805 150</i>		<i>22 805 150</i>	<i>22 805 150</i>
- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
<i>Par le concessionnaire</i>	<i>57 686 815</i>	<i>11 078 677</i>	<i>46 608 138</i>	<i>47 554 771</i>
- équipements des parcs	18 542 534	11 078 677	7 463 856	8 410 489
- parking construction	39 144 282		39 144 282	39 144 282
Immobilisations en cours	62 195		62 195	0
Immobilisations financières	736 573		736 573	749 349
- Participations EPAGE	343 816		343 816	343 816
- autres participations	135 000		135 000	159 000
- prêts participation construction	252 570		252 570	246 495
- dépôts et cautionnements versés	5 188		5 188	6 038
STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE				
Stocks sur opérations en propre				
- opérations détaillées pages suivantes	14 264 859		14 264 859	7 169 043
Stocks d'an-cours de prestations	16 541 118	362 614	16 178 504	28 418 770
- sur concessions	15 603 379	132 216	15 471 163	27 687 725
- sur mandats	937 739	230 398	707 341	731 045
Opérations pour compte Concessions	-47 489 414		-47 489 414	-25 661 725
- opérations détaillées pages suivantes	-47 489 414		-47 489 414	-25 661 725
Opérations pour compte Mandats	461 828		461 828	504 750
- opérations détaillées pages suivantes	461 828		461 828	504 750
VALEURS REALISABLES				
Créances d'exploitation	9 219 766	28 788	9 190 978	4 551 051
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	238 182		238 182	2 259 467
- Clients, clients factures à établir	6 977 146	28 788	6 948 358	1 260 084
- Personnel et Organismes sociaux	0		0	0
- Etat impôt société	1 129 887		1 129 887	
- Etat - CICE	56 717		56 717	61 000
- Etat T.V.A. + T.V.A. en attente	644 337		644 337	671 707
- Etat produits à recevoir	0		0	0
- Groupement UES et Filiale	173 497		173 497	298 793
- Débiteurs divers	0		0	0
VALEURS DISPONIBLES				
Valeurs mobilières de placement	83 534 823	0	83 534 823	58 343 404
- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	72 163 779		72 163 779	26 447 806
- Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	525 469
- Sicav / Obligations / Livret d'Epargne	9 371 043		9 371 043	31 370 130
Disponibilités	1 044 293	0	1 044 293	8 295 908
- Comptes courants	454 025		454 025	7 631 402
- Intérêts à recevoir	511 218		511 218	532 074
- Caisses	79 050		79 050	132 427
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 751		20 751	8 425
TOTAL BILAN ACTIF	168 527 249	13 950 689	154 576 560	159 994 125

BILAN PASSIF 2015

	N	N - 1
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES		
Capital	5 025 000	5 025 000
Réserves	774 852	772 149
- Réserve légale	502 500	502 500
- Autres réserves	272 352	269 649
Report à nouveau	28 077 798	20 783 529
Résultat de l'exercice	2 964 580	2 286 972
- Résultat aménagement	1 820 827	1 430 512
- Résultat stationnement	1 143 763	866 460
Provisions réglementées	94 580	94 580
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions sur immobilisations en concession	41 647 635	39 627 085
<i>Droits en nature du concédant</i>	7 336 469	7 334 392
- participations financières	2 058 062	2 058 062
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	857 386	855 309
<i>Amortissements de caducité</i>	32 845 959	30 825 421
- sur parcètres à titre onéreux	7 180	7 180
- sur redevance fixe de mise à disposition	12 532 735	12 354 957
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	20 306 044	18 463 285
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	1 465 206	1 467 222
Provisions pour risques et charges d'exploitation	5 124 666	4 786 312
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	32 949 146	33 772 743
- Emprunts court terme	150 043	444 752
- Emprunts long terme	30 674 756	32 244 673
- Intérêts courus sur emprunts	2 024 348	1 083 318
Dettes financières diverses	7 408 438	4 127 211
- BNP ligne de trésorerie	0	1 301 937
- Dettes financières opérations en propre	6 946 796	2 707 533
- Groupement UES et Filiale	446 804	102 180
- dépôts et cautionnements reçus	9 838	15 560
OPERATIONS POUR COMPTE		
Opérations pour compte Mandats		
- opérations détaillées pages suivantes	2 311 988	2 488 881
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes	23 844 383	37 920 762
- sur rémunération des concessions	21 505 899	33 824 712
- sur rémunération des mandats	751 794	772 755
- clients créditeurs	1 547 397	3 238 852
- créditeurs divers	39 293	84 443
Fournisseurs	8 440 763	8 832 865
- fournisseurs d'exploitation	9 301 935	3 228 371
- fournisseurs d'immobilisations	138 828	104 494
Dettes fiscales et sociales	3 471 565	2 903 145
- dettes provisionnées personnel	1 467 014	1 288 949
- charges à payer organismes sociaux	847 747	732 866
- Etat impôt société	173 182	458 335
- Etat TVA	907 759	267 575
- Etat charges à payer	75 863	155 320
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
	2 546 155	2 063 440
TOTAL BILAN PASSIF	154 576 580	159 994 123

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL 2015

	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue biens et services	35 508 441	20 980 705	14 527 736	69,2%
<i>Chiffre d'affaires net</i>	35 508 441	20 980 705	14 527 736	68,2%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	ns
Production stockée - Services	1 590 683	1 211 065	379 618	31,3%
Autres produits de gestion	121 116	64 740	56 376	87,1%
Reprise / amort. & provisions	489 545	329 031	160 514	48,8%
Transfert de charges	586 108	552 762	33 347	6,0%
Total des produits d'exploitation (1)	38 295 894	23 188 302	15 157 591	65,5%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	1 087 576	861 289	226 287	26,3%
Variation de stock d' en-cours	13 935 073	1 479 444	12 455 629	841,9%
Autres achats et charges externes	4 821 036	4 496 760	324 276	7,2%
Impôts, taxes et versements assimilés	854 538	809 283	45 254	5,6%
Mise à disposition du personnel	2 130 849	1 877 763	253 086	13,5%
Salaires et traitements	2 772 893	2 502 915	269 979	10,8%
Charges sociales	1 635 344	1 447 359	187 984	13,0%
Autres charges dont charges de concession	2 214 819	2 186 700	28 119	1,3%
Dotations aux amortissements	1 493 543	1 579 572	-86 029	-5,4%
Dotations aux provisions pour risques et charges	431 442	255 195	176 247	69,1%
Total des charges d'exploitation (2)	31 977 119	17 496 282	18 880 831	79,3%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	6 918 781	5 642 021	1 276 760	22,6%
4 PRODUITS FINANCIERS	999 419	1 433 040	-433 620	-30,3%
5 CHARGES FINANCIERES	2 249 442	1 905 841	343 601	18,0%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-1 250 023	-472 801	-777 221	-164,4%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	5 668 758	5 169 219	499 539	9,7%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	6 260	-6 260	-100,0%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 446	11 282	-6 836	-60,6%
Produits exceptionnels Reprise prov.et transf. de charges	1 000 127	0	1 000 127	ns
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196 709	6 285	190 424	3029,8%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 870	24 214	-16 344	-67,5%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	1 300 235	990 867	309 368	31,2%
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-500 241	-1 003 825	503 584	-50,2%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	408 158	258 254	149 904	58,0%
12 Impôts sur les bénéfices	1 795 769	1 610 169	185 600	11,5%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	40 299 886	24 588 884	15 711 002	63,9%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	37 335 296	22 291 912	15 043 384	67,5%
RESULTAT	2 964 590	2 296 972	667 618	27,5%

ACTIVITE STATIONNEMENT

	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2015	2014	en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Rémunération voirie	1 844 264	1 854 032	-9 768	-0,5%
Recettes parcs	16 061 771	13 703 415	2 358 356	17,2%
Amortissements et redevances	158 518	157 300	1 218	0,8%
Loyers	123 417	127 281	-3 865	-3,0%
Emplacements publicitaires	167 615	165 821	1 793	1,1%
Chiffre d'affaires net	18 355 584	16 007 850	2 347 734	14,7%
Subventions d'exploitations	0	0	0	ns
Autres produits de gestion	2 205	5 538	-3 333	-60,2%
Reprises sur amortissements & provisions	233 746	58 935	174 811	296,6%
Transferts de charges	74 753	105 516	-30 763	-29,2%
1. Total produits d'exploitation	18 666 287	16 177 839	2 488 449	15,4%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	4 279 515	4 027 656	251 859	6,3%
Impôts, taxes et versements assimilés	757 819	703 358	54 461	7,7%
Mise à disposition du personnel	906 552	997 091	-90 539	-9,1%
Salaires et traitements	2 471 903	2 239 840	232 062	10,4%
Charges sociales	1 401 277	1 301 277	100 000	7,7%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe	184 209	184 209	0	0,0%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à disposition	177 778	177 778	0	0,0%
- Amortissement de caducité	1 842 760	1 814 635	28 125	1,5%
- Provisions pour renouvellement	62	0	62	ns
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 374 098	1 462 500	-88 403	-6,0%
Dotations aux provisions pour risques et charges	364 660	22 935	341 725	1489,9%
Autres charges	7	7	0	0,6%
2. Total charges d'exploitation	18 760 639	12 931 287	829 352	6,4%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	4 905 648	3 246 551	1 659 097	51,1%
4 PRODUITS FINANCIERS	98 078	137 282	-39 204	-28,6%
5 CHARGES FINANCIERES	2 249 437	1 905 841	343 596	18,0%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-2 151 359	-1 768 559	-382 800	21,6%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	2 754 289	1 477 992	1 276 297	86,4%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	1 260	-1 260	-100,0%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 446	782	3 664	468,8%
Produits exceptionnels Reprise prov.et transf. de charges	89 301	0	89 301	ns
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	75 538	1 000	74 538	7453,8%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 039	24 214	-19 175	-79,2%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	448 416	115 867	332 549	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-435 246	-138 040	-297 206	213,0%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	290 982	67 181	223 801	333,1%
12 Impôts sur les bénéfices	884 298	405 312	478 986	118,2%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	18 858 112	16 317 162	2 540 950	15,6%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	17 714 349	15 450 703	2 263 647	14,7%
RESULTAT	1 143 763	866 460	277 303	32,0%

**SEMEPA COMPTE DE RESULTAT 2014
CONCESSION DU 6 NOVEMBRE 2003**

ROTONDE	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Rémunération voirie	0	0	0	ns
Recettes parcs	6 643 412	5 577 098	1 066 314	19,1%
Amortissements et redevances	7 606	8 032	-426	-5,3%
Loyers	11 664	15 552	-3 888	-26,0%
Emplacements publicitaires	100 013	99 181	832	0,8%
<i>Chiffre d'affaires net</i>	6 762 696	5 699 843	1 062 853	18,6%
Autres produits de gestion	612	1 071	-1 169	-56,8%
Reprises sur amortissements & provisions	66 116	20 965	65 134	310,4%
Transferts de charges	7 743	6 518	1 225	18,8%
1. Total produits d'exploitation	6 857 370	5 729 317	1 128 053	19,7%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	1 562 965	1 453 917	109 048	7,5%
Impôts, taxes et versements assimilés	243 257	237 789	5 468	2,3%
Charges de personnel	1 018 359	920 178	98 181	10,7%
Charges spécifiques de concession :	0			
- Redevance fixe	0	0	0	ns
- Amortissement s/redevance fixe de mise à disposition	177 778	177 778	0	ns
- Amortissement de caducité	837 709	833 779	3 930	0,5%
- Provisions pour renouvellement	26	0	26	#DIV/0!
Dotations aux amortissements sur immobilisations	465 281	458 031	7 230	1,6%
Dotations aux provisions pour risques et charges	213 670	2 648	211 221	7973,2%
2. Total charges d'exploitation	4 518 128	4 084 121	435 004	10,7%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	2 338 245	1 645 196	693 048	42,1%
4. PRODUITS FINANCIERS	36 135	46 861	-10 747	-22,8%
5. CHARGES FINANCIERES	2 072 007	1 667 721	404 286	24,2%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-2 035 872	-1 620 860	-415 012	25,6%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	302 373	24 337	278 036	1141,4%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 842	449	1 393	310,6%
Sur opérations en capital	1 062	762	300	38,4%
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0	309	-309	-100,0%
Sur opérations en capital	1 914	4 847	-2 933	-60,5%
Dotations aux provisions pour risques et charges	141 676	1 544	140 132	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 + 9)	-140 698	-5 469	-135 187	2472,0%
11. PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS	77 133	18 978	58 154	306,4%
12. IMPOT SUR LES BENEFICES	61 657	614	61 243	ns
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	6 896 428	5 777 428	1 119 000	19,4%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	6 893 711	5 778 193	1 115 519	19,3%
RESULTAT	2 717	-764	3 422	ns